

» avoit suivi jusqu'à ce tems un usage contraire
 » à celui qu'elle avoit toujours pratiqué effec-
 » tivement , & cela sur un fait aussi important ,
 » aussi public que celui du gouvernement gé-
 » néral de l'Eglise , & dont il devoit rester
 » encore beaucoup de monumens authentiques ?
 On peut dire que cette dernière réflexion sur-
 tout , est péremptoire. Pour la combattre , il
 faudroit supposer qu'un aveuglement général &
 subit eût frappé tous les esprits ; que les évê-
 ques , les princes & les peuples , ont passé tout-
 à-coup à un oubli des choses passées , plus par-
 fait que celui que produisoit l'eau du Léthé.

Mais outre l'extravagance d'une pareille sup-
 position , il y a de plus ici une erreur contre
 la foi. Quelque illusion que puisse produire un
 recueil de fausses Décrétales , il est impossible ,
 il est contre la divine parole , contre l'assistance
 promise du Saint-Esprit , que l'Eglise en fasse de-
 puis dix siècles la base & la règle de ses opéra-
 tions , des décrets de ses conciles , de l'état gé-
 néral de sa discipline & de sa hiérarchie. Le
 prétendre avec Febronius & les docteurs d'Ems ,
 c'est livrer l'épouse de Jésus-Christ à l'esprit de
 subversion & de désordre , c'est tomber dans la
 dangereuse & criminelle folie dont parle S. Au-
 gustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ec-
 clesia , quin sit faciendum , disputare apertissima
 insania est.* — Le célèbre Morin , homme
 profondément instruit dans les affaires de disci-
 pline & d'hiérarchie , établit la même règle d'une
 manière lumineuse & pathétique. *Insolentissima
 igitur est insania , non modò disputare contra id
 quod videmus universam Ecclesiam credere , sed
 etiam contra id quod videmus eam facere. Fides
 enim Ecclesie non modò regula est fidei nostræ ,
 sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum ;*